# 

* Datum : 16-07-2003
* Taal : Frans
* Sectie : Wetgeving
* Bron : Numac 2003723056
* Auteur :

Tribunal de commerce de Bruxelles
En date du 8 juillet 2003, a été prononcée la faillite, sur citation, de la S.P.R.L. Carrosserie Vanbellinghen, rue des Deux Chaussées 25, 1160 Auderghem, numéro d'entreprise : 0437.146.732.
Objet social : carrosserie.
Juge-commissaire : Plasman.
Curateur : Ensch, Ysabelle, avenue Louise 349, bte 17, 1050 Bruxelles-5.
Les créanciers doivent produire leurs créances au greffe du tribunal de commerce, rue de la Régence 4, 1000 Bruxelles, dans le délai de trente jours à dater du prononcé du jugement.
Clôture du procès-verbal de vérification des créances : le mercredi 20 août 2003, à 14 heures, en la salle D.
Pour extrait conforme : le greffier en chef, R. Tielemans.